



Poste de quartier

01

2883, boulevard St-Charles
Kirkland (Québec) H9H 3B5
Téléphone : 514 280-0101
Télécopieur : 514 280-0601
www.spvm.qc.ca

COMMUNIQUÉ

Bonjour,

Afin de faciliter vos communications avec les policiers du Poste de quartier 1, vous trouverez ci-dessous les différentes façons de nous rejoindre.

1. Rendez-vous sur le site internet du Service de police de la Ville de Montréal : www.spvm.qc.ca
2. Cliquez sur « *Communiquer avec nous* » :

Communiquer avec nous

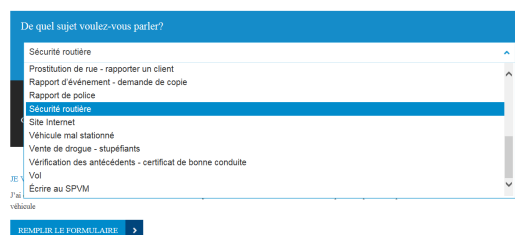
Pour signaler, dénoncer, transmettre de l'information, remercier, se plaindre, s'informer ou commenter.



De quel sujet voulez-vous parler?

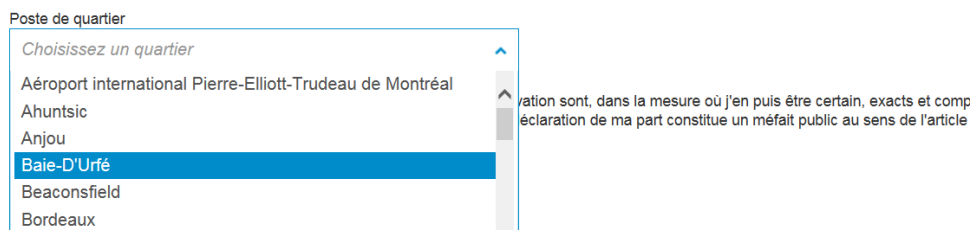
Choisir un sujet

3. Choisissez quel sujet vous voulez nous parler :



4. Selon le sujet que vous aurez choisi, vous pourrez :
 - « *Consulter l'information en ligne* » pour en savoir +;
 - « *Remplir un rapport en ligne* » pour signaler un événement;
 - Écrire au Service administratif de gestion des alarmes en remplissant un formulaire en ligne;
 - Écrire au SPVM en remplissant un formulaire en ligne;

- Pour transmettre vos observations à un policier, vous pouvez vous présenter au PDQ 1 ou téléphoner au 514 280-0101 pour obtenir de l'information;
 - En tout temps, vous pouvez écrire un courriel au PDQ 1 : pdq1@spvm.qc.ca. À noter que votre message sera traité durant les heures de bureau;
 - Pour transmettre de l'information et rester anonyme, vous pouvez communiquer avec Info-Crime en composant le 514 393-1133;
 - **Vous devez composer le 911 si un crime est en progression, ou si la vie ou l'intégrité physique est menacée.**
5. Selon le sujet que vous aurez sélectionné, vous devrez choisir votre poste de quartier, le cas échéant, en sélectionnant le nom de votre ville :



6. Selon le sujet que vous avez sélectionné, votre demande sera traitée par l'une des unités du SPVM.

Aide-mémoire :

- Site internet du SPVM : www.spvm.qc.ca
- Courriel du PDQ 1 : pdq1@spvm.qc.ca
- Poste de quartier 1 : 514 280-0101
- Info-Crime : 514 393-1133
- Urgence : 911